



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Rapport du troisième trimestre
30 septembre 2020



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Table des matières

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires	1
Rapport de gestion	2
États financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation de développement des investissements du Canada au 30 septembre 2020	9

Adresse de la Corporation

1240, rue Bay, bureau 302
Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone : 416 966-2221

Télécopieur : 416 966-5485

Site Web : www.cdev.gc.ca

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À ma connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration le 17 novembre 2020.



Andrew G. Stafli, CPA, CA
Vice-président, Finances

Toronto (Ontario)
Le 17 novembre 2020

Rapport de gestion de la période close le 30 septembre 2020

Les communications publiques de la Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport trimestriel, peuvent comprendre des énoncés prospectifs qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur divers facteurs et hypothèses et comportent des risques et incertitudes, tant de nature générale que spécifique. Ainsi, les pronostics, prévisions, projections et autres éléments des énoncés prospectifs pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le présent rapport de gestion est en date du 17 novembre 2020 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la CDEV pour la période close le 30 septembre 2020 et avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Outre certaines activités qui lui sont propres, la Corporation a la responsabilité de quatre filiales entièrement détenues de longue date, soit la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Canada Eldor Inc. (« CEI »), Canada TMP Finance Limited (« TMP Finance ») et sa filiale la Corporation Trans Mountain (la « CTM »). La SGCH détient et gère les participations du gouvernement fédéral dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »). CEI n'exerce aucune activité, mais elle est responsable de la prise en charge des obligations découlant principalement d'un accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988. TMP Finance a pour principale responsabilité de fournir du financement à CTM. CTM a pour mandat d'exploiter le pipeline Trans Mountain existant et de mener à terme le projet d'agrandissement du réseau de pipelines Trans Mountain (le « PARTM ») dans les délais prévus et de façon commercialement viable. En août 2019, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements au titre de la participation au bénéfice net après avoir conclu un protocole d'entente avec Ressources naturelles du Canada.

Le 11 mai 2020, la CDEV a constitué une nouvelle filiale, la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC »), qui contribue à la mise en œuvre d'un nouveau programme du gouvernement, le Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « CUGE »), conçu pour fournir des crédits-relais aux grands employeurs canadiens. Les résultats financiers de la CFUEC n'ont pas été inclus dans les résultats consolidés de la CDEV, comme il est expliqué à la note 2 afférente aux états financiers. Aucun jeu d'états financiers complet n'est disponible pour la CFUEC puisqu'il s'agit de son premier trimestre complet d'activité et qu'elle finalise encore l'établissement de ses méthodes comptables et la forme adoptée pour la présentation de l'information financière. Toutefois, certains renseignements concernant les résultats financiers et les résultats d'exploitation de la CFUEC sont présentés plus bas.

La Corporation de développement des investissements du Canada

La direction de la CDEV collabore étroitement avec le conseil d'administration et la direction de CTM afin de poursuivre le développement du PARTM. Cela comprend la mise en place de procédures pour surveiller la progression du PARTM, l'obtention du financement nécessaire pour CTM et la production de renseignements financiers d'importance.

Lors de la clôture de la vente de Ridley Terminals Inc. en décembre 2019, la CDEV a reçu 350 millions de dollars de l'acheteur au nom du gouvernement. La CDEV a payé 240 millions de dollars au gouvernement et a conservé 12 millions de dollars pour recouvrer les coûts de transaction. Au cours des neuf premiers mois de 2020, un montant de 28 millions de dollars supplémentaire a été payé relativement à la clôture de la transaction et un montant de 20 millions de dollars supplémentaire a été payé au gouvernement. Au 30 septembre 2020, un montant de 50 millions de dollars était toujours détenu au nom du gouvernement.

Au cours de la période close le 30 septembre 2020, la CDEV a reçu 89 millions de dollars au titre de la participation au bénéfice net, dont 8 millions de dollars ont été versés par la SGCH puis éliminés lors de la consolidation, ce qui a donné lieu à une augmentation de 80 millions de dollars de la réserve au titre de la participation au bénéfice net, avant versement d'un dividende de 55 millions de dollars en mars 2020.

Corporation Trans Mountain

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, CTM a généré des produits des activités ordinaires de 333 millions de dollars et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») de 155 millions de dollars. Pour la période correspondante, CTM avait généré des produits des activités ordinaires de 348 millions de dollars et un BAIIA de 184 millions de dollars. Selon les PCGR des États-Unis que CTM continue d'appliquer, les produits et le BAIIA se sont respectivement établis à 317 millions de dollars et à 141 millions de dollars, contre 308 millions de dollars et 145 millions de dollars pour la période correspondante. Pour un complément d'information à ce sujet, se reporter aux notes 13 et 18 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Pour la période de neuf mois considérée, CTM a dépensé environ 2,2 milliards de dollars pour le PARTM, compte non tenu des coûts de financement, en plus du montant de 1,3 milliard de dollars engagé jusqu'en décembre 2019 sous la propriété de la CDEV. Les activités au troisième trimestre de 2020 comprenaient la poursuite des travaux aux terminaux Burnaby et Westridge, situés dans le Lower Mainland, en Colombie-Britannique, et au terminal Edmonton, en Alberta, ainsi que des travaux à diverses étapes de la construction le long du tracé du pipeline en Alberta. Les tronçons du pipeline en direction ouest à partir d'Edmonton sont presque terminés.

En juin, une fuite d'environ 1 000 barils de pétrole brut léger s'est produite près de Sumas, en Colombie-Britannique. Le pipeline a été mis hors service pendant une journée. Des coûts de nettoyage de 14 millions de dollars ont été comptabilisés pour la période.

Après le 30 septembre, un employé d'un entrepreneur du PART a été mortellement blessé sur un chantier près d'Edmonton, en Alberta.

Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter le rapport financier de CTM pour le troisième trimestre de 2020 à l'adresse www.transmountain.com.

Canada TMP Finance Limited

Canada TMP Finance Limited (« TMP Finance ») consent du financement à CTM selon un ratio de 45 % de capitaux propres et 55 % d'emprunts. TMP Finance avance ce financement par l'intermédiaire du Compte du Canada géré par Exportation et développement Canada. Certaines obligations financières de CTM sont remplies par TMP Finance pour CTM par l'intermédiaire d'une facilité de crédit inutilisée auprès du Compte du Canada. Le 1^{er} janvier 2020, la limite de la facilité de construction a été portée à 4 milliards de dollars conformément à la convention de crédit modifiée du 30 juillet 2019. Le 1^{er} octobre 2020, une modification a été conclue afin d'augmenter les fonds disponibles aux termes de la facilité de crédit de construction pour les porter à 5,1 milliards de dollars jusqu'au 31 décembre 2020 et à 6,1 milliards de dollars au 1^{er} janvier 2021. Des sources de financement supplémentaires seront nécessaires pour permettre à TMP Finance de continuer à financer le PARTM de CTM avant le 31 mars 2021, et TMP Finance poursuit des discussions à ce sujet avec le ministère des Finances.

Société de gestion Canada Hibernia

Le bénéfice après impôt de la SGCH de 8 millions de dollars comptabilisé pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 est supérieur à celui de 2 millions de dollars enregistré au trimestre correspondant en raison d'une hausse de la production et des produits nets tirés du pétrole brut qui en découlent, la production d'Hibernia ayant été interrompue pendant presque tout le troisième trimestre de 2019. Le bénéfice après impôt de la SGCH de 18 millions de dollars comptabilisé pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 a été inférieur à celui de 40 millions de dollars comptabilisé pour la période correspondante en raison d'une baisse des produits nets tirés du pétrole brut, qui n'a été que partiellement compensée par une diminution des charges et de l'impôt sur le résultat.

Les produits nets tirés du pétrole brut, qui correspondent aux ventes de pétrole brut déduction faite des redevances et de la participation au bénéfice net, ont reculé de 26 %, pour s'établir à 86 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, comparativement à 117 millions de dollars pour la période correspondante, baisse qui s'explique par une diminution de 42 % du prix réalisé sur les ventes de pétrole brut en dollars canadiens, mais qui a été en partie compensée par une augmentation de 13 % du volume de ventes. Les charges liées aux redevances et à la participation au bénéfice net ont également diminué. Les produits nets tirés du pétrole brut ont augmenté de 96 % pour s'établir à 34 millions de dollars au cours du trimestre clos le 30 septembre 2020, contre 17 millions de dollars pour la période correspondante, en raison d'une augmentation de 194 % du volume de ventes qui a en partie été contrebalancée par une diminution de 31 % du prix de vente du pétrole brut en dollars canadiens. Les charges liées aux redevances et à la participation au bénéfice net ont également augmenté au cours du trimestre.

La hausse du volume de ventes au cours des deux périodes s'explique par une amélioration en ce qui a trait à la période de production, puisque la production d'Hibernia a été interrompue pendant presque tout le troisième trimestre de 2019 après deux cas de déversement de pétrole. La production brute d'Hibernia pour le troisième trimestre de 2020 s'est établie à 108 700 barils par jour, comparativement à 30 100 barils par jour pour le trimestre correspondant. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, la production brute d'Hibernia a été en moyenne de 119 800 barils par jour, contre 93 400 barils par jour pour la période correspondante.

La SGCH vend son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté, en dollars américains. Le cours du pétrole brut Brent daté a chuté de 31 % pour atteindre en moyenne 43,02 \$ US le baril au troisième trimestre de 2020, contre 61,93 \$ US au troisième trimestre de 2019. Pour la période de neuf mois, le prix a diminué de 37 %, pour s'établir à 40,81 \$ US le baril. La SGCH a réalisé un escompte sur ses ventes, par rapport au prix du Brent daté, au cours des périodes considérées de 2020 comparativement aux primes sur le prix réalisé sur ses ventes, par rapport au prix du Brent daté, au cours des périodes correspondantes de 2019.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les dépenses d'investissement se sont élevées à 14 millions de dollars. Les installations de forage sur la plateforme ont été mises hors service en juin, et le forage d'aucun nouveau puits n'est prévu pour 2020, les puits existants continuant à produire du pétrole.

Canada Eldor Inc.

Aucun changement important n'a été apporté à la gestion des passifs de CEI. Au cours du troisième trimestre, nous avons transféré 20 des biens d'un site minier au programme de surveillance institutionnelle de la Saskatchewan. Un plan a été mis en œuvre pour transférer les biens restants d'ici quatre ans. Au cours des neuf premiers mois de 2020, un montant de 1,7 million de dollars a été affecté aux activités de remise en état des sites et aucun changement important n'a été apporté pour la période à l'estimation du coût de remise en état des sites.

Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada

Depuis mars 2020, la direction de la CDEV a contribué à la mise en œuvre du programme de CUGE au nom du gouvernement par l'intermédiaire de la CFUEC, notamment en retenant les services de conseillers juridiques et financiers. Au cours du deuxième trimestre de 2020, un conseil d'administration a été nommé pour la CFUEC et un président et de directeur général a été embauché pour la diriger. Le 20 mai 2020, la CFUEC et la CDEV ont reçu du ministre des Finances une lettre de mandat et une liste de conditions précisant les objectifs du programme de CUGE, soit protéger les emplois au Canada, aider les entreprises canadiennes à composer avec le ralentissement économique en cours et éviter, lorsque possible, la faillite d'entreprises qui seraient viables sur le plan économique dans d'autres circonstances. De plus, des décrets ont été reçus au sujet de l'établissement de la filiale, soit la CFUEC.

La CFUEC est financée au moyen d'actions privilégiées émises directement au gouvernement du Canada ainsi qu'avec les produits d'intérêts reçus et les remboursements de prêts. Le 18 juin 2020, la CFUEC a conclu une convention de financement avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances, qui prévoit le financement de la CFUEC par la souscription d'actions privilégiées de la CFUEC aux fins d'administration et de mise en œuvre du programme. Le 7 août 2020, la CFUEC a reçu 100 millions de dollars à la suite de l'émission de 100 000 actions privilégiées de catégorie A conformément à la convention de financement.

Au cours des deuxième et troisième trimestres, la CFUEC a reçu et analysé plusieurs demandes de prêt de la part de sociétés canadiennes. Le 25 septembre 2020, la CFUEC a conclu un engagement de prêt de 200 millions de dollars et avancé 60 millions de dollars. Après la clôture du trimestre, la CFUEC a reçu un montant supplémentaire de 100 millions de dollars à la suite de l'émission de 100 000 actions privilégiées de catégorie A dans le cadre de la convention de financement et a conclu un engagement de prêt de 120 millions de dollars, dont une tranche de 50 millions de dollars a été versée sous forme d'avance.

Comme il est expliqué à la note 2 d) des états financiers consolidés, les résultats de la CFUEC ne sont pas consolidés avec ceux de la CDEV puisque cette dernière n'est pas réputée avoir le contrôle de la CFUEC selon les critères établis par IFRS 10. Le tableau qui suit présente les résultats financiers de la CFUEC depuis le début de l'exercice, y compris certains coûts engagés dans le cadre du programme de prêt de CUGE avant la constitution de la CFUEC le 11 mai 2020.

(en millions de dollars)	Troisième trimestre de 2020	Depuis le début de l'exercice 2020
Engagements de prêt conclus	200	200
Prêts consentis	60	60
Actions privilégiées émises	100	100
Produits	n. s.	n. s.
Honoraires professionnels	3,8	7,5
Autres charges	1,2	1,4
Total des charges	5,0	8,9

n. s. = non significatif

Les honoraires professionnels engagés sont principalement pour les services de conseillers financiers et juridiques en lien avec la mise en œuvre du programme de CUGE et des enquêtes pour d'éventuels prêts à des entreprises canadiennes. À noter que les honoraires professionnels directement liés aux prêts consentis ont été recouverts auprès des emprunteurs et ne sont pas inclus ci-dessus. Les engagements de prêt sont valides pendant un an après le financement initial d'un prêt. Les produits d'intérêts sont non significatifs pour les périodes closes le 30 septembre puisqu'il n'y a eu que 5 jours d'intérêts gagnés au cours de ces périodes.

Pour obtenir plus de renseignements sur la CFUEC, veuillez consulter le site Web www.ceefc-cfuec.ca.

Analyse de l'environnement commercial externe

La gestion continue de nos actifs et de nos participations reposera sur la conjoncture du marché et le contexte économique en général, ainsi que sur des facteurs propres à l'entreprise ou au placement sous-jacent. Des modifications importantes ont été décelées depuis le 31 décembre 2019, comme l'indique le rapport annuel de 2019, modifications qui sont liées à l'évolution de la conjoncture économique, découlant de l'éclosion récente d'un nouveau coronavirus (« COVID-19 ») à l'échelle mondiale et de la chute marquée des prix du pétrole brut dans le monde.

Risques et éventualités

En plus des risques et éventualités présentés dans le rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Corporation a mis à jour son analyse des risques auxquels elle est exposée, en raison de la pandémie de COVID-19. Étant donné la nature des activités de CTM, l'éclosion de COVID-19 ne devrait pas avoir une incidence importante sur les résultats financiers de CTM. Le développement du PARTM soulève plusieurs enjeux d'ordre juridique et réglementaire. La pandémie de COVID-19 pourrait augmenter certains risques liés au calendrier du développement du projet d'agrandissement de CTM. Pour l'heure, l'incidence de ces risques sur le calendrier d'exécution et le coût du projet ne devrait pas être importante. Les fluctuations importantes des prix du pétrole brut à l'échelle mondiale depuis le début de l'exercice 2020 ont une incidence importante sur les résultats financiers de la SGCH et augmentent, par conséquent, les risques financiers de la Corporation. Bien que la CFUEC soit exposée à un risque de crédit important en raison des pertes de crédit éventuelles sur les prêts consentis aux emprunteurs, l'exposition maximale de la CDEV correspond à la valeur de son placement en actions ordinaires de la CFUEC, soit 1 \$, tel qu'il est précisé à la note 2 d). Les autres risques et éventualités décrits dans le rapport annuel de 2019 n'ont pas changé.

États financiers pour la période close le 30 septembre 2020

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, avec chiffres comparatifs du troisième trimestre de 2019, ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment l'IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

CTM établit ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Pour consulter les états financiers de CTM pour le troisième trimestre de 2020 selon les PCGR des États-Unis, visitez le www.transmountain.com. La note 18 des états financiers consolidés de la CDEV présente les résultats financiers de CTM selon les PCGR des États-Unis, les ajustements apportés aux états financiers pour convertir ces résultats en IFRS ainsi que les résultats financiers de CTM en IFRS, après consolidation avec ceux de la CDEV. Les principales différences de traitement comptable sont décrites à la note 18.

Les produits consolidés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 se sont établis à 425 millions de dollars, comparativement à 466 millions de dollars pour la période correspondante. Cette baisse s'explique en grande partie par une diminution de 27 millions de dollars des produits nets tirés du pétrole brut et par une baisse de 17 millions de dollars des produits tirés du transport. La diminution des produits tirés du transport est attribuable à une baisse des tarifs ainsi qu'à l'éventail de produits et aux points de livraison des cargaisons. Le débit de Puget a été moindre au cours de la période de neuf mois en raison de la baisse de la demande des raffineries de l'État de Washington, ce qui s'est traduit par une hausse des livraisons au quai Westridge. Ces livraisons sont normalement du brut plus lourd, ce qui entraîne une réduction du débit sur le pipeline principal. La diminution des produits nets tirés du pétrole brut s'explique par une baisse de 42 % des prix du pétrole brut, qui a été compensée en partie par une hausse de 13 % du volume des ventes. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, les produits ont reculé de 4 % par rapport à la période correspondante pour s'établir à 141 millions de dollars, en raison d'une diminution des produits tirés du transport attribuable à une réduction des tarifs et à l'éventail de produits et

aux points de livraison des cargaisons. Cette baisse a été compensée par une augmentation de 16 millions de dollars des produits nets tirés du pétrole brut découlant de la hausse du volume de ventes de pétrole, qui a quant à elle été annulée en partie par la baisse des prix du pétrole.

Le total des charges pour la période de neuf mois, compte non tenu des charges financières, s'établit à 323 millions de dollars, comparativement à 318 millions de dollars pour la période correspondante. La hausse est essentiellement attribuable à une augmentation de 8 millions de dollars des charges d'exploitation du pipeline de CTM, attribuable à des coûts de restauration de 14 millions de dollars liés à la fuite de pétrole au deuxième trimestre contrebalancés par une réduction des coûts d'intégrité du pipeline et des coûts énergétiques. L'accroissement de 7 millions de dollars des salaires et avantages du personnel au cours de la période de neuf mois pour CTM s'explique par une hausse des coûts liée à l'augmentation nécessaire des effectifs afin de soutenir la transition de CTM pour devenir une organisation autonome. Les honoraires professionnels pour la période de neuf mois se sont établis à 5 millions de dollars, comparativement à 8 millions de dollars pour la période correspondante. Comme il a été mentionné, les honoraires professionnels de la CFUEC ne sont pas consolidés. Il est à noter cependant que les honoraires professionnels de 4 millions de dollars liés au programme de CUGE ont été inclus dans les résultats de la CDEV au deuxième trimestre, mais ceux-ci ont été éliminés au troisième trimestre puisque les résultats de la CFUEC ne sont plus consolidés avec ceux de la CDEV. La baisse du total des charges pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 s'explique par la diminution des charges d'exploitation liées au pipeline et au pétrole brut, annulée par une hausse de la charge pour épuisement et amortissement et l'élimination des honoraires professionnels de la CFUEC, qui a donné lieu à un recouvrement net des honoraires professionnels.

La charge d'intérêts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 a diminué de 34 millions de dollars pour s'établir à 123 millions de dollars, car une augmentation de 59 millions de dollars du montant brut des coûts d'intérêts a été compensée par une augmentation de 95 millions de dollars des intérêts incorporés au coût de l'actif. La charge d'intérêts a légèrement augmenté au cours du trimestre clos le 30 septembre 2020 par rapport à la période correspondante, également en raison du solde des prêts plus élevé, ce qui a été compensé par l'augmentation des coûts d'intérêts inscrits à l'actif.

La perte avant impôt sur le résultat pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 s'est établie à 15 millions de dollars, comparativement à une perte de 5 millions de dollars pour la période correspondante, en raison essentiellement d'une diminution de 34 millions de dollars de la charge d'intérêts nette de TMP Finance liée à une augmentation de la charge d'intérêts incorporée au coût de l'actif et à une diminution de 26 millions de dollars du bénéfice avant impôt de la SGCH en raison d'une baisse des ventes de pétrole, annulées en partie par une hausse de 11 millions de dollars du bénéfice avant impôt de CTM. Le bénéfice avant impôt du trimestre clos le 30 septembre 2020 a diminué de 2 millions de dollars par rapport à la période correspondante, recul qui est principalement attribuable à la baisse des produits tirés du transport et qui a été en partie contrebalancé par la hausse des produits nets tirés du pétrole brut et la diminution des charges au cours de la période.

La variation de la charge d'impôts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 a été une augmentation de 51 millions de dollars principalement liée à un recouvrement d'impôts différés de 58 millions de dollars au cours de la période correspondante. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2020, il y a eu une augmentation de 8 millions de dollars par rapport à la période correspondante en raison d'une hausse du bénéfice de la SGCH et de CTM avant impôt.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 30 septembre 2020 ont augmenté pour s'établir à 601 millions de dollars, comparativement à 587 millions de dollars au 31 décembre 2019, en raison surtout des dépenses en trésorerie de 2 073 millions de dollars liées aux immobilisations corporelles se rapportant principalement au PARTM et aux dividendes de 62 millions de dollars, qui ont été compensées par l'augmentation de 2 020 millions de dollars des prélèvements dans le Compte du Canada au cours de la période ainsi que par les flux de trésorerie d'exploitation de 98 millions de dollars essentiellement générés par la SGCH et par CTM.

Les débiteurs de 61 millions de dollars avaient diminué de 58 millions de dollars au 30 septembre 2020 par rapport à la fin de l'exercice en raison d'une réduction de 42 millions de dollars des créances de la SGCH attribuable à une baisse des ventes en cours et d'une diminution de 16 millions de dollars des débiteurs de CTM.

Les immobilisations corporelles, qui s'établissent à 8 091 millions de dollars, se sont accrues de 2 037 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice, surtout du fait des dépenses en capital de 2 073 millions de dollars principalement pour CTM, y compris les intérêts inscrits à l'actif, déduction faite de l'épuisement et de l'amortissement de 118 millions de dollars.

Depuis la fin de l'exercice, les autres actifs non courants ont augmenté de 156 millions de dollars au 30 septembre 2020, en raison essentiellement d'un accroissement de 123 millions de dollars des avances versées au titre de la construction.

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs ont augmenté de 130 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice, du fait essentiellement d'une hausse de 150 millions de dollars liée à CTM et principalement attribuable à l'augmentation des créditeurs au titre des coûts de construction ainsi que d'une baisse de 19 millions de dollars liée à la SGCH et attribuable à une diminution des charges à payer au titre des redevances, des paiements au titre de la participation au bénéfice net, des coûts en capital et des coûts d'exploitation.

Les autres passifs non courants ont diminué de 41 millions de dollars surtout en raison de la baisse de 57 millions de dollars des primes au quai exigibles, déduction faite d'une augmentation de 19 millions de dollars du montant de l'obligation de la fiducie au titre des coûts d'abandon du pipeline, du fait des surcharges qui sont perçues auprès des expéditeurs et investies dans la fiducie.

Les emprunts ont augmenté de 2 020 millions de dollars depuis la fin de l'exercice en raison de prélèvements de 2 020 millions de dollars sur la facilité de crédit de construction.

États financiers consolidés résumés intermédiaires de

**LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
DES INVESTISSEMENTS DU CANADA**

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(non audité)

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Actifs		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	600 628 \$	587 109 \$
Clients et autres débiteurs (note 16)	61 417	119 271
Créances sur parties liées (note 17)	1 670	-
Impôt à recevoir	3 357	4 173
Autres actifs courants	24 146	19 583
Placements détenus au titre d'obligations futures	2 927	3 552
	<u>694 145</u>	<u>733 688</u>
Actifs non courants :		
Immobilisations corporelles (note 5)	8 091 291	6 054 065
Goodwill (note 7)	1 015 862	1 015 781
Placements détenus au titre d'obligations futures	161 738	159 745
Trésorerie soumise à restrictions (note 4)	84 823	71 515
Placements soumis à restrictions	91 042	70 911
Actifs au titre du droit d'utilisation (note 6)	84 987	90 289
Autres actifs	251 550	95 675
	<u>9 781 293</u>	<u>7 557 981</u>
	<u>10 475 438 \$</u>	<u>8 291 669 \$</u>
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants :		
Fournisseurs et autres créditeurs	462 078 \$	331 758 \$
Intérêts à payer	90 517	813
Partie courante de la provision au titre des obligations de démantèlement (note 8 a))	-	3 659
Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 8 c))	2 695	3 351
Partie courante des obligations locatives (note 6)	21 001	20 258
Autres passifs courants	174 040	194 390
	<u>750 331</u>	<u>554 229</u>
Passifs non courants :		
Emprunts (note 9)	8 075 000	6 055 000
Impôt sur le résultat différé	509 202	507 498
Provision au titre des obligations de démantèlement (notes 8 a) et b))	620 375	609 901
Obligations locatives (note 6)	66 703	71 662
Provision au titre de la remise en état d'un site (note 8 c))	5 819	6 419
Obligation au titre des prestations définies	100 078	88 694
Autres passifs non courants	51 050	91 702
	<u>9 428 227</u>	<u>7 430 876</u>
Capitaux propres :		
Capital social	1	1
Surplus d'apport	603 294	603 294
Réserve au titre de la participation au bénéfice net (note 10)	26 633	826
Déficit accumulé	(324 360)	(286 965)
Cumul des autres éléments du résultat global	(8 688)	(10 592)
	<u>296 880</u>	<u>306 564</u>
	<u>10 475 438 \$</u>	<u>8 291 669 \$</u>

Engagements (note 14)

Éventualités (note 15)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Au nom du Conseil :  , administrateur  , administrateur

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Produits :				
Produits tirés du transport (note 13)	88 444 \$	113 061 \$	284 359 \$	301 041 \$
Produits nets tirés du pétrole brut (note 12)	35 312	17 620	90 583	117 709
Revenus locatifs (note 13)	15 942	15 121	47 705	45 025
Autres produits (note 13)	1 228	551	2 823	1 863
	140 926	146 353	425 470	465 638
Autres produits :				
Frais d'utilisation des installations et frais de traitement après déduction de la participation accessoire au bénéfice net	513	82	1 508	1 352
Profits de change et autres	714	2 002	3 963	3 465
	142 153	148 437	430 941	470 455
Charges :				
Charges d'exploitation du pipeline (note 13)	37 971	42 082	117 439	109 909
Épuisement et amortissement (notes 5 et 6)	39 791	33 488	118 122	118 674
Salaires et avantages du personnel	19 204	17 532	60 561	52 937
Exploitation, transport et commercialisation du pétrole brut (note 12 b))	5 138	8 461	17 381	23 017
Honoraires professionnels	(2 451)	2 453	5 120	8 568
Pertes de change	1 126	299	3 578	2 348
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 8)	213	622	367	622
Autres charges administratives	(327)	(36)	356	2 021
	100 665	104 901	322 924	318 096
Charges financières (produits financiers) :				
Charge d'intérêts (note 9)	41 719	40 182	123 395	157 177
Produits d'intérêts	(1 871)	(2 240)	(6 729)	(8 755)
Désactualisation des obligations de démantèlement (notes 8 a) et b))	1 550	3 307	5 946	9 128
Désactualisation de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 8 c))	27	37	82	111
	41 425	41 286	122 694	157 661
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat				
	63	2 250	(14 677)	(5 302)
Impôt sur le résultat :				
Charge (produit) d'impôt exigible	2 507	64	12 067	20 460
Charge (produit) d'impôt différé	8 382	2 302	3 651	(55 829)
	10 889	2 366	15 718	(35 369)
Bénéfice net (perte nette)				
	(10 826) \$	(116) \$	(30 395) \$	30 067 \$
Autres éléments du résultat global :				
<i>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</i>				
Écart de conversion	(6 515)	3 543	7 725	(8 845)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>				
Réévaluations des obligations au titre des prestations définies	(41)	391	(5 821)	(11 579)
	(6 556)	3 934	1 904	(20 424)
Résultat global				
	(17 382) \$	3 818 \$	(28 491) \$	9 643 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Capital social				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Surplus d'apport				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	603 294	603 294	603 294	603 294
Réserve au titre de la participation au bénéfice net				
Solde à l'ouverture de la période	12 835	-	826	-
Participation au bénéfice net reçue	13 798	-	80 436	-
Dividendes	-	-	(54 629)	-
Solde à la clôture de la période	26 633	-	26 633	-
Déficit accumulé				
Solde à l'ouverture de la période	(313 534)	(239 719)	(286 965)	(269 902)
Bénéfice net	(10 826)	(116)	(30 395)	30 067
Dividendes	-	-	(7 000)	-
Solde à la clôture de la période	(324 360)	(239 835)	(324 360)	(239 835)
Cumul des autres éléments du résultat global				
Solde à l'ouverture de la période	(2 132)	(13 600)	(10 592)	10 758
Autres éléments du résultat global	(6 556)	3 934	1 904	(20 424)
Solde à la clôture de la période	(8 688)	(9 666)	(8 688)	(9 666)
Total des capitaux propres	296 880 \$	353 794 \$	296 880 \$	353 794 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes				
Activités d'exploitation :				
Bénéfice net	(10 826) \$	(116) \$	(30 395) \$	30 067 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Epuisement et amortissement	39 791	33 488	118 122	118 674
Charge d'impôt sur le résultat	10 889	2 366	15 718	(35 369)
Variation nette des prestations définies	1 367	829	2 424	1 812
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	420	1 222	1 358	2 656
Produit d'intérêts	(1 987)	(2 240)	(6 839)	(8 755)
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	213	696	367	622
Perte (profit) de change latent sur les contrats de location	-	(61)	-	(210)
Désactualisation des provisions	1 577	3 344	6 028	9 239
Paiement au titre des obligations locatives, portion en intérêts	(980)	(1 222)	(3 016)	(2 656)
Intérêts reçus	1 980	2 240	6 838	8 755
Provisions réglées	(321)	(466)	(2 998)	(2 994)
Impôt sur le résultat recouvré (payé)	897	(9 516)	(12 855)	(27 830)
	43 020	30 564	94 752	94 011
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 11)	(2 401)	5 473	3 341	22 156
	40 619	36 037	98 093	116 167
Activités de financement :				
Produit tiré des emprunts	830 000	320 000	2 020 000	565 000
Remboursements sur les emprunts	-	-	-	(500 000)
Dividendes payés	-	-	(61 629)	-
Apports en capital	-	-	(1)	-
Participation au bénéfice net reçue	13 798	-	80 436	-
Paiement au titre des obligations locatives, portion en capital	(5 199)	(3 802)	(15 724)	(10 379)
	838 599	316 198	2 023 082	54 621
Activités d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(826 253)	(388 936)	(2 073 225)	(683 158)
Règlement au titre du fonds de roulement lié à une acquisition	-	-	-	37 020
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(3 294)	(3 559)	(9 033)	(6 572)
Retrait du compte du Trésor	-	-	-	5 000
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	(15 422)	(10 176)	(13 308)	487 765
Acquisition de placements soumis à restrictions	(2 799)	(3 473)	(11 729)	(10 861)
Variation des placements détenus au titre d'obligations futures	(311)	(646)	(1 368)	(1 923)
	(848 079)	(406 790)	(2 108 663)	(172 729)
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie	(1 256)	409	1 007	(488)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	29 883	(54 146)	13 519	(2 429)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	570 745	396 574	587 109	344 857
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	600 628 \$	342 428 \$	600 628 \$	342 428 \$
Représenté par :				
Trésorerie	545 055 \$	267 473 \$	545 055 \$	267 473 \$
Équivalents de trésorerie	55 573	74 955	55 573	74 955
	600 628 \$	342 428 \$	600 628 \$	342 428 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière

La Corporation se compose de sa société mère, la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDEV »), et de ses filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Canada TMP Finance Ltd. (« TMP Finance »), la Corporation Trans Mountain (la « CTM ») et la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC »).

La Corporation de développement des investissements du Canada (« la Corporation » ou « CDEV ») a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

Le 10 mai 2020, la CDEV a reçu une instruction (C.P. 2020-305) visant la constitution d'une filiale nommée la CFUEC.

En juillet 2015, la CDEV a reçu une instruction (C.P. 2015-1107) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. En octobre 2015, CDEV avait harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques.

Le siège social de la Corporation est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 1240, rue Bay, bureau 302, Toronto (Ontario) M5R 2A7.

Filiales

La Corporation Trans Mountain et Canada TMP Finance Ltd. ont été constituées en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les sociétés sont assujetties à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et sont mandataires de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. CTM est également assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

CTM possède et exploite le réseau de pipelines Trans Mountain (le « réseau TMPL »), le réseau de pipelines Puget Sound (le « réseau Puget ») ainsi que certains droits, droits voisins, immobilisations corporelles et contrats de construction liés à l'agrandissement du réseau TMPL, appelé projet d'agrandissement du réseau de pipelines Trans Mountain (le « PARTM »).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Filiales (suite)

TMP Finance, la société mère de CTM, fournit également à CTM du financement sous forme d'emprunts et de capitaux propres lesquels sont financés au moyen d'emprunts auprès de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, lesquels sont administrés par Exportation et développement Canada (« EDC »). Se reporter à la note 9 pour de plus amples renseignements sur les emprunts.

CEI a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En 1988, CEI a vendu la quasi-totalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. Suite à la vente des actions de Cameco et à la reprise d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations résiduelles de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des obligations au titre des prestations de retraite définies.

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »), un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia comprend le champ pétrolifère original du projet Hibernia, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et le secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient présentement une participation directe de 5,6 %. La participation directe détenue par la SGCH dans le secteur unitaire du PSH est assujettie à des ajustements conformément aux dispositions applicables de l'entente du secteur unitaire du PSH.

Un compte est maintenu au nom des propriétaires de participations directes dans le projet de développement Hibernia et le secteur unitaire du PSH par son exploitant, respectivement Société d'exploitation et de développement d'Hibernia ltée (la « SEDH ») et ExxonMobil Canada Properties, agissant à titre de mandataire (un « compte conjoint »). Toutes les dépenses conjointes liées au projet sont imputées au compte conjoint, lequel est détenu et financé par les participants selon leurs participations directes.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Filiales (suite)

La Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC ») a été constituée le 11 mai 2020 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et conformément à une instruction reçue par la CDEV aux termes de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour administrer, approuver et financer les transactions conformément aux dispositions approuvées par le ministre des Finances relativement au Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « CUGE »), instauré par le gouvernement et conçu pour offrir des crédits-relais aux grands employeurs canadiens compte tenu de l'urgence imposée par la COVID-19. La CFUEC est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas soumise aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La CFUEC n'a pas été consolidée dans les états financiers de la CDEV puisque cette dernière n'est pas réputée détenir le contrôle de la CFUEC selon les critères établis par IFRS 10 [se reporter à la note 2 d), *Utilisation d'estimations et recours au jugement*].

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (l'« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 17 novembre 2020.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle des activités de la Corporation, à l'exception du pipeline Puget Sound, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

Pour établir les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation, la direction doit exercer son jugement et faire des estimations et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être très différents de ces estimations.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel elle est effectuée et dans les exercices futurs touchés par la révision. Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 3 v) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception des nouveaux jugements importants et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations décrits ci-après.

Événements récents et répercussions connexes sur les estimations et jugements :

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 causée par le nouveau coronavirus avait atteint le stade de pandémie. Les réactions à la propagation de la COVID-19 ont fortement intensifié l'incertitude économique, ce qui a entraîné une volatilité accrue des prix des marchandises et des taux de change ainsi qu'un recul marqué des taux d'intérêt à long terme. Plus particulièrement, les prévisions actuelles laissent entrevoir un repli sans précédent de la demande mondiale de pétrole brut pour 2020, ce qui a fait chuter les prix actuels et prévus du pétrole. L'information entourant les répercussions économiques mondiales de la COVID-19 et la durée estimative de la pandémie continue d'évoluer.

Les conditions du marché se sont améliorées au cours de la période close le 30 septembre 2020, alors que les pays ont levé certaines restrictions de confinement; toutefois, la pandémie de COVID-19 continue de présenter des défis pour nos activités et pour le contexte commercial dans lequel nous les exerçons.

La pandémie de COVID-19 complique l'établissement des estimations et hypothèses utilisées dans la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires, notamment celles ayant trait aux éléments suivants :

- **Dépréciation** : Les répercussions de la COVID-19 sur les clients et les activités de la Corporation peuvent influencer sur le niveau des flux de trésorerie et sur la recouvrabilité des actifs de la Corporation. De plus, la situation de la COVID-19 évolue rapidement et pourrait empêcher la direction d'utiliser efficacement les données historiques sur les tendances des ventes et les flux de trésorerie pour prévoir les résultats futurs. Il pourrait s'ensuivre une incertitude accrue à l'égard des estimations utilisées aux fins du test de dépréciation. Pour de plus amples renseignements sur le test de dépréciation, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.
- **Risque de crédit** : Il est possible que la pandémie de COVID-19 cause des problèmes de liquidités pour un plus grand nombre de clients de la Corporation et que cette situation fasse grimper les pertes de crédit attendues et rende le recouvrement plus difficile. L'estimation de ces pertes de crédit est une opération complexe parce qu'il existe peu de précédents historiques correspondant à la conjoncture actuelle. La Corporation va continuer de réévaluer ses informations prospectives et l'incidence de la pandémie sur ses clients au cours des périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit, se reporter à la note 16 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

La CDEV détient un placement dans une entité structurée non consolidée nommée la CFUEC. La direction exerce son jugement pour déterminer si la Corporation exerce un contrôle sur la CFUEC, sa filiale en propriété exclusive, et si elle est par conséquent tenue de consolider les résultats financiers de la CFUEC.

La CDEV et le gouvernement du Canada ont tous deux des placements dans la CFUEC : la première détient des actions ordinaires à droit de vote et le second, un nombre important d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ont été émises directement au gouvernement à la demande de la CFUEC aux termes d'une convention de financement conclue entre la CFUEC et le gouvernement.

La CDEV, du fait des actions ordinaires à droit de vote qu'elle détient, exerce un pouvoir sur certaines activités pertinentes de la CFUEC. Même si le gouvernement contrôle la CDEV et peut indirectement contrôler la CFUEC, il ne peut le faire de façon explicite directement du fait de ses actions privilégiées, de ses participations directes ou des conventions conclues avec la CFUEC. La CDEV n'est cependant pas exposée de manière significative aux rendements variables de la CFUEC. Par conséquent, bien que la CDEV exerce un pouvoir sur certaines activités pertinentes de la CFUEC, elle n'est pas en mesure d'utiliser ce pouvoir pour influencer sur ses rendements. Ainsi, même si elle détient les actions ordinaires en circulation de la CFUEC, la CDEV n'est pas tenue de consolider ses activités puisque la Corporation n'est pas en mesure d'influer sur les rendements de sa participation en actions ordinaires du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité.

Au 30 septembre, la CFUEC avait des prêts d'une valeur nominale de 60 000 \$ et des actions privilégiées émises d'une valeur nominale de 100 000 \$. Le risque de perte maximal est déterminé en prenant en compte la nature de la participation dans l'entité structurée non consolidée. Au 30 septembre 2020, le risque financier maximal auquel la CDEV était exposée en lien avec la CFUEC correspondait à la valeur comptable de son placement figurant à l'état consolidé de la situation financière, soit 1 \$.

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées par suite de l'adoption de nouvelles normes, modifications et interprétations comptables en date du 1^{er} janvier 2020, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel.

Changements de méthodes comptables

Les normes, modifications de normes et interprétations comptables suivantes, publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de la période à l'étude et ont été adoptées conformément aux dispositions transitoires applicables. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Changements de méthodes comptables (suite)

- i) Modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* et d'IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (Définition du terme « significatif »)

Les modifications ont été publiées pour clarifier et uniformiser la définition du terme « significatif » et pour fournir des indications permettant d'améliorer l'uniformité de l'application du concept lorsqu'il est utilisé dans le contexte des IFRS. Les modifications insistent sur le fait que l'information ne devrait pas être regroupée ou ventilée de manière à obscurcir de l'information importante, et précisent que le concept de significativité s'applique à toutes les facettes des états financiers, y compris les états financiers primaires, les notes et les informations supplémentaires requises aux termes des différentes IFRS.

- ii) Cadre conceptuel de l'information financière révisé

Publié en octobre 2018, le cadre conceptuel révisé comprend quelques concepts nouveaux, des définitions à jour et des critères de comptabilisation des actifs et des passifs, et il clarifie d'autres concepts importants. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une norme – et aucun concept ne prévaut sur les exigences ou concepts prévus dans une norme – le cadre conceptuel aide les normalisateurs à élaborer les normes et, les préparateurs à élaborer des méthodes comptables conséquentes lorsqu'il n'existe pas de norme applicable.

- a) Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Corporation et de toutes ses filiales, après élimination des opérations et des soldes intragroupe. Les filiales sont définies comme étant des sociétés contrôlées par la CDEV. La CDEV contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci.

- b) Entités structurées non consolidées

Une entité structurée est créée dans un but précis. Elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, par exemple, lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'arrangements contractuels.

Les entités structurées ne sont pas consolidées lorsque la substance de la relation entre la CDEV et les entités structurées indique que les entités structurées ne sont pas contrôlées par la CDEV, tel qu'il est mentionné précédemment.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

4. Trésorerie soumise à restrictions

	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par CTM au titre des coûts d'abandon futurs	1 131 \$	2 501 \$
Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de CTM	73 992	59 314
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par CTM à titre de garantie	1 200	1 200
Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de la SGCH	8 500	8 500
	84 823 \$	71 515 \$

5. Immobilisations corporelles

	Travaux de construction en cours	Pipeline	Actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production	TOTAL
Coût				
Solde au 31 décembre 2018	1 277 356 \$	3 426 781 \$	542 787 \$	5 246 924 \$
Entrées de la période	1 255 436	-	34 161	1 289 597
Transferts	(50 866)	50 866	-	-
Ajustements de démantèlement	-	70 496	5 676	76 172
Mises hors service	-	(2 370)	-	(2 370)
Variation des cours de change	(8)	(15 134)	-	(15 142)
Solde au 31 décembre 2019	2 481 918 \$	3 530 639 \$	582 624 \$	6 595 181 \$
Entrées de la période	2 128 715	-	13 972	2 142 687
Transferts	(45 762)	45 762	-	-
Ajustements de démantèlement	-	(524)	1 537	1 013
Variation des cours de change	5	7 961	-	7 966
Solde au 30 septembre 2020	4 564 876 \$	3 583 838 \$	598 133 \$	8 746 847 \$
Épuisement et amortissement cumulés				
Solde au 31 décembre 2018	- \$	33 992 \$	358 311 \$	392 303 \$
Épuisement et amortissement	-	107 546	43 994	151 540
Mises hors service	-	(2 370)	-	(2 370)
Variation des cours de change	-	(357)	-	(357)
Solde au 31 décembre 2019	- \$	138 811 \$	402 305 \$	541 116 \$
Épuisement et amortissement	-	76 208	38 001	114 209
Variation des cours de change	-	231	-	231
Solde au 30 septembre 2020	- \$	215 250 \$	440 306 \$	655 556 \$
Valeurs comptables				
31 décembre 2019	2 481 918 \$	3 391 828 \$	180 319 \$	6 054 065 \$
30 septembre 2020	4 564 876 \$	3 368 588 \$	157 827 \$	8 091 291 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles (suite)

Au 30 septembre 2020, les coûts des immobilisations corporelles liées à la mise en valeur de pétrole sujets au calcul de l'épuisement et de l'amortissement incluent des coûts de mise en valeur futurs de 509 798 \$ (472 000 \$ au 31 décembre 2019).

Pour la période close le 30 septembre 2020, des intérêts de 118 763 \$ ont été capitalisés dans les entrées relatives aux travaux de construction en cours – pipelines (22 624 \$ en 2019).

Au 30 septembre 2020, une évaluation des indices de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la Corporation a été effectuée. Aucun indice n'a été relevé pour les actifs de transport de pétrole, y compris le goodwill et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué. La COVID-19 et la situation du marché du pétrole brut n'ont pas eu d'incidence significative sur les produits tirés du transport. Cependant, si la COVID-19 demeure une urgence sanitaire mondiale, cela pourrait avoir une incidence sur le calendrier de construction du projet d'agrandissement du pipeline et, dans les périodes à venir, la Corporation examinera si cela représente un indice de dépréciation. Se reporter également à la note 7, *Goodwill*.

Une évaluation des indices de dépréciation des immobilisations corporelles servant à la mise en valeur du pétrole a été effectuée en date du 30 septembre 2020 pour l'UGT correspondante de la Corporation. Aucun nouvel indice de dépréciation n'a été décelé et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été nécessaire.

Pour des renseignements sur les ajustements de démantèlement, se reporter à la note 8, *Provisions*.

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location

La Corporation loue certains actifs, notamment des immeubles de bureaux, des terrains et du matériel.

La catégorie « matériel » comprend la quote-part de la SGCH attribuable à sa participation directe dans trois navires de soutien loués par la SEDH au nom des propriétaires du projet Hibernia. Les contrats de location sont assortis de paiements mensuels fixes et sont en vigueur jusqu'en 2027, une partie des paiements au titre de la location étant effectuée en dollars américains. Les contrats de location visant du matériel comprennent également une sous-station électrique, des véhicules et du matériel de bureau.

La catégorie « terrains » comprend la location d'un espace au terminal portuaire de Westridge, qui se compose d'une superficie de terres et d'une surface d'eau, ainsi que de terrains destinés à des stations de pompage et à des constructions temporaires. La durée des contrats de location connexes s'étend jusqu'en 2105.

La catégorie « bâtiments » comprend les paiements mensuels fixes au titre de la location qui sont effectués à l'égard de locaux d'immeubles de bureaux de la Corporation situés en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. Elle inclut également la quote-part de la SGCH attribuable à sa participation directe dans des locaux d'un immeuble de bureaux de la SEDH situé à St. John's, à T.-N.-L. La durée des contrats de location s'étend jusqu'en 2025.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

Certains contrats comportent des options de renouvellement. La Corporation n'a pas la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options, et l'exercice de celles-ci dépendra de l'évolution du marché et des besoins de la Corporation au moment où ces options pourront être exercées. Certains contrats de location sont assujettis à des variations annuelles de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC »), l'obligation locative étant réévaluée lorsque l'IPC varie. De plus, certains contrats de location immobiliers comportent des paiements variables au titre de la location qui sont liés aux coûts d'exploitation.

La Corporation n'est pas exposée à un risque potentiel de sorties de trésorerie additionnelles importantes qui ne sont pas déjà reflétées dans le montant présenté des obligations locatives, mis à part certaines pénalités pour résiliation que la Corporation n'a pas la certitude raisonnable de devoir verser au 30 septembre 2020.

État de la situation financière :

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation :

	Matériel et véhicules	Terrains et bâtiments	Total
1 ^{er} janvier 2019			
Comptabilisation initiale	26 664 \$	52 990 \$	79 654 \$
Entrées	1 047	27 801	28 848
Modifications de contrats de location	(946)	-	(946)
Amortissement	(4 065)	(13 121)	(17 186)
Change	(81)	-	(81)
31 décembre 2019	22 619 \$	67 670 \$	90 289 \$
Entrées	1 846	9 569	11 415
Modifications de contrats de location	-	48	48
Amortissement	(2 998)	(13 809)	(16 807)
Change	42	-	42
30 septembre 2020	21 509 \$	63 478 \$	84 987 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

Les obligations locatives se présentent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Obligations locatives à l'ouverture de la période	91 920 \$	79 654 \$
Entrées	11 415	28 849
Modifications de contrats de location	48	(946)
Charge d'intérêts	3 017	3 726
Paievements au titre de la location	(18 742)	(19 128)
Fluctuations des cours de change	46	(235)
Obligations locatives à la clôture de la période	87 704 \$	91 920 \$
Partie courante	21 001 \$	20 258 \$
Partie non courante	66 703	71 662
	87 704 \$	91 920 \$

Analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés contractuels

	2020	De 2021 à 2024	Par la suite	Total
Obligations locatives	9 824 \$	43 825 \$	114 293 \$	167 942 \$

État du résultat global et tableau des flux de trésorerie :

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2020	30 septembre 2019
État du résultat global :		
Intérêts sur les obligations locatives	3 017 \$	2 656 \$
Moins : les obligations locatives inscrites à l'actif	1 661	1 084

Tableau des flux de trésorerie :

Total des sorties de fonds au titre des contrats de location	(18 742) \$	(13 035) \$
--------------------------------------------------------------	-------------	-------------

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

7. Goodwill

a) Les variations de la valeur comptable nette du goodwill sont présentées dans le tableau suivant :

Solde au 31 décembre 2018	1 016 582 \$
Incidence des fluctuations du change	(801)
Solde au 31 décembre 2019	1 015 781
Incidence des fluctuations du change	81
Solde au 30 septembre 2020	1 015 862 \$

b) Test de dépréciation

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill a été affecté à l'UGT de CTM. La valeur recouvrable de cette UGT est fondée sur la juste valeur de l'unité d'exploitation, laquelle est estimée en fonction des flux de trésorerie attendus. L'estimation de la juste valeur requiert l'utilisation de données d'entrée non observables importantes indiquant une évaluation au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, y compris des hypothèses liées au calendrier de construction du projet du PARTM et à la date de mise en service. Au 30 septembre 2020, une évaluation des indices de dépréciation a été effectuée pour les unités génératrices de trésorerie de la Corporation. Malgré les changements touchant le contexte macroéconomique, il n'y a eu aucune incidence majeure sur les activités actuelles de CTM ou sur la construction du réseau TMPL. Aucun indice de dépréciation n'a été relevé et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué au 30 septembre 2020.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

8. Provisions

La variation des provisions au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présente comme suit :

	Obligations de démantèlement		Total	Remise en état d'un site
	Pipeline	Puits et installations		
Solde au 31 décembre 2018	387 610 \$	141 531 \$	529 141 \$	10 138 \$
Provisions additionnelles	-	-	-	1 510
Modifications des estimations	(126 967)	(14 603)	(141 570)	(405)
Obligations réglées	-	(2 083)	(2 083)	(1 665)
Variation du taux d'actualisation	197 463	20 279	217 742	45
Incidence des fluctuations du change	(2 394)	-	(2 394)	-
Désactualisation	10 039	2 685	12 724	147
Solde au 31 décembre 2019	465 751 \$	147 809 \$	613 560 \$	9 770 \$
Modifications des estimations	(524)	(25 953)	(26 477)	-
Obligations réglées	-	(1 293)	(1 293)	(1 705)
Variation du taux d'actualisation	-	27 490	27 490	367
Incidence des fluctuations du change	1 149	-	1 149	-
Désactualisation	4 770	1 176	5 946	82
Solde au 30 septembre 2020	471 146 \$	149 229 \$	620 375 \$	8 514 \$
Partie courante	-	-	-	2 695
Partie non courante	471 146	149 229	620 375	5 819
Provisions au 30 septembre 2020	471 146 \$	149 229 \$	620 375 \$	8 514 \$

a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la SGCH dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La SGCH estime que le passif futur non actualisé totalisait 198 817 \$ au 30 septembre 2020 (237 259 \$ au 31 décembre 2019). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

Ces obligations seront réglées en fonction du calendrier prévu d'abandon, qui s'échelonne actuellement jusqu'en 2049, en fonction de la durée d'utilité des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 30 septembre 2020 selon un taux d'inflation moyen de 1,03 % (1,75 % au 31 décembre 2019) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 1,03 % (1,75 % au 31 décembre 2019).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

8. Provisions (suite)

b) Provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines

La provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines est fondée sur les estimations des coûts d'abandon établies par la direction. Au 30 septembre 2020, cette provision, actualisée à un taux sans risque de 1,11 % (1,76 % au 31 décembre 2019), était estimée à 471 146 \$ (465 751 \$ au 31 décembre 2019). Le montant non actualisé du passif de démantèlement est estimé à 1 400 000 \$ (2 600 000 \$ au 31 décembre 2019), compte tenu d'un taux d'inflation de 1,11 % et d'une durée d'utilité résiduelle attendue de 98 ans.

La provision au titre des obligations de démantèlement reflète les flux de trésorerie actualisés qui devraient être affectés au démantèlement du réseau de pipelines de CTM. La durée d'utilité économique des actifs couverts par l'obligation de démantèlement est estimée à 98 ans. La durée d'utilité économique estimée sert à déterminer les flux de trésorerie non actualisés au moment du démantèlement et reflète le calendrier attendu des sorties de fonds au titre de la provision.

c) Provision au titre de la remise en état d'un site

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 entre CEI et Cameco, la responsabilité des obligations liées à la vente d'actifs à Cameco incombe à CEI. La provision au titre de la remise en état d'un site à la date de clôture est liée au démantèlement d'un ancien site minier. La responsabilité de la surveillance et de la gestion de ce site incombe à Cameco. CEI comptabilise ces coûts selon des estimations que lui fournit Cameco. Ces estimations sont fondées sur des variables et des hypothèses incertaines, notamment le temps nécessaire à l'achèvement des travaux et les coûts à engager au cours de cette période. L'estimation des coûts de remise en état futurs du site a été actualisée au taux de 0,25 % (1,69 % au 31 décembre 2019), et un taux d'inflation de 0,25 % a été utilisé pour calculer la provision au 30 septembre 2020 (2,00 % au 31 décembre 2019).

9. Emprunts

Le 29 août 2018, TMP Finance a conclu des conventions de crédit avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Les facilités font partie du Compte du Canada du gouvernement, qui est administré par EDC. La facilité d'acquisition a été utilisée pour financer l'acquisition des entités du pipeline Trans Mountain. La facilité de crédit de construction sert essentiellement à financer la construction du PARTM.

La disponibilité des fonds aux termes de la facilité de crédit de construction est limitée au pouvoir d'emprunt de TMP Finance autorisé par le ministre des Finances. Le 30 juillet 2019, une convention de crédit modifiée conclue entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada, par l'intermédiaire du compte géré par EDC, et Canada TMP Finance Ltd. a été exécutée. La limite de la facilité de construction était de 2 587 000 \$ jusqu'au 31 décembre 2019, puis elle s'est accrue pour atteindre 4 000 000 \$ en janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, comme il est précisé dans une lettre révisée attestant le pouvoir d'emprunt, reçue du ministre des Finances.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

9. Emprunts (suite)

Après la clôture de la période, le 1^{er} octobre 2020, une deuxième convention modificative a été conclue afin d'augmenter les fonds disponibles aux termes de la facilité de crédit de construction pour les porter à 5,1 milliards de dollars au 1^{er} octobre 2020 et à 6,1 milliards de dollars au 1^{er} janvier 2021.

Le 25 mars 2019, TMP Finance a conclu avec l'ONE une convention de crédit modifiée qui permet à TMP Finance d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières que pourrait exiger la Régie de l'énergie du Canada au titre du réseau TMPL.

Les emprunts sont remboursables à leurs dates d'échéance respectives et peuvent être remboursés par anticipation sans prime ni pénalité, à certaines conditions.

Le tableau suivant présente le détail des facilités au 30 septembre 2020 :

Facilité	Montant disponible au 30 septembre 2020	Encours au 30 septembre 2020	Encours au 31 décembre 2019	Taux d'intérêt sur les montants utilisés	Commissions d'attente sur les montants non utilisés	Date d'échéance
Acquisition	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4,7 %	0,065 %	29 août 2023
Construction	4 000 000	3 405 000	1 385 000	4,7 %	0,065 %	29 août 2023
Régie de l'énergie du Canada*	500 000	-	-	4,7 %	0,30 %	29 août 2025
		8 075 000 \$	6 055 000 \$			

* Auparavant désignée comme la facilité de l'ONE.

Le total de la charge d'intérêts pour les périodes closes les 30 septembre se compose des éléments suivants :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2020	30 septembre 2019	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Intérêts sur les emprunts	88 368 \$	61 673 \$	237 101 \$	179 254 \$
Intérêts sur les contrats de location	984	926	3 017	2 656
Intérêts inscrits à l'actif	(48 197)	(23 049)	(118 763)	(26 049)
Commissions d'attente	564	632	2 040	1 316
	41 719 \$	40 182 \$	123 395 \$	157 177 \$

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt pouvant être inscrits à l'actif correspond au taux d'intérêt moyen pondéré applicable aux fonds empruntés de façon générale par la Corporation pendant l'exercice, soit 4,7 % (4,7 % en 2019).

10. Réserve au titre de la participation au bénéfice net

Les paiements reçus au titre de la participation au bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 totalisent 88 706 \$, dont une tranche de 8 271 \$ a été reçue de la SGCH et éliminée lors de la consolidation (2 098 \$ en 2019, dont une tranche de 532 \$ a été éliminée).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

11. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2020	2019	2020	2019
Clients et autres débiteurs	(3 945) \$	38 977 \$	56 184 \$	59 061 \$
Stocks	(375)	564	(1 180)	1 543
Autres actifs courants	9 043	1 366	(1 183)	(13 171)
Charges différées et autres actifs	(92 796)	(32 157)	(155 763)	(39 633)
Fournisseurs et autres créditeurs	72 238	(7 901)	131 924	132 593
Intérêts à payer	89 487	62 310	89 704	61 097
Autres passifs courants	(17 673)	616	(20 350)	83 865
Autres crédits différés	(14 020)	(14 762)	(49 055)	(78 330)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	41 959 \$	49 013 \$	50 281 \$	207 025 \$
Liée aux :				
Activités d'exploitation	(2 401) \$	5 473 \$	3 341 \$	22 156 \$
Activités d'investissement	44 360	43 540	46 940	184 869
	41 959 \$	49 013 \$	50 281 \$	207 025 \$

Les dépenses en immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2020	2019	2020	2019
Entrées d'immobilisations corporelles (note 5)	(878 545) \$	(419 215) \$	(2 142 687) \$	(880 826) \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	47 655	30 279	55 974	197 668
Amortissement et intérêts liés aux contrats de location inscrits au coût de l'actif	4 637	-	13 488	-
Sorties de trésorerie liées aux dépenses en immobilisations corporelles	(826 253) \$	(388 936) \$	(2 073 225) \$	(683 158) \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

12. Produits nets tirés du pétrole brut, et frais de production et charges d'exploitation

a) Les produits nets tirés du pétrole brut pour les périodes closes les 30 septembre se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2020	2019	2020	2019
Ventes de pétrole brut	44 196 \$	21 622 \$	113 873 \$	173 386 \$
Moins les redevances	(8 884)	(3 577)	(23 290)	(43 744)
Moins la participation au bénéfice net	-	(425)	-	(11 933)
Produits nets tirés du pétrole brut	35 312 \$	17 620 \$	90 583 \$	117 709 \$

Les ventes de pétrole brut sont la seule source de produits tirés des contrats conclus avec des clients de la SGCH. Le produit brut tiré du pétrole brut selon le marché géographique se détaille comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2020	2019	2020	2019
États-Unis	35 095 \$	21 622 \$	63 095 \$	145 596 \$
Canada	227	-	18 178	13 140
Europe	8 874	-	17 359	14 650
Asie	-	-	15 241	-
	44 196 \$	21 622 \$	113 873 \$	173 386 \$

b) Les charges d'exploitation, frais de transport et frais de commercialisation se présentent comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2020	2019	2020	2019
Charges d'exploitation liées au projet Hibernia	4 011 \$	7 273 \$	12 147 \$	19 763 \$
Transport et transbordement du pétrole brut	1 033	1 160	4 882	2 963
Commercialisation du pétrole brut	94	28	352	291
	5 138 \$	8 461 \$	17 381 \$	23 017 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

13. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline

Pour la période close le 30 septembre, les produits et les charges d'exploitation de CTM, répartis par source et par type de produits, se sont établis comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2020	2019	2020	2019
Produits tirés du transport	88 444 \$	113 061 \$	284 359 \$	301 041 \$
Revenus locatifs	15 942	15 121	47 705	45 025
Autres produits	428	552	1 273	1 863
Total	104 814 \$	128 734 \$	333 337 \$	347 929 \$
Charges d'exploitation et coûts de production	37 971 \$	42 082 \$	117 439 \$	109 909 \$
Salaires et avantages du personnel	18 364	16 759	57 867	50 554
Autres charges générales et administratives	(110)	(113)	1 700	2 775
Total des charges d'exploitation, exclusion faite des charges financières et de l'amortissement	56 225 \$	58 728 \$	177 006 \$	163 238 \$

Les produits tirés de l'exploitation du pipeline par CTM sont générés principalement au Canada, moins de 10 % étant générés à l'extérieur du pays.

14. Engagements

Les engagements de la CDEV au 30 septembre 2020 sont résumés dans le tableau ci-après. Ils incluent les achats d'immobilisations corporelles de CTM, le transport du pétrole brut et les engagements de transbordement ainsi que la quote-part revenant à la SGCH des engagements contractuels du projet Hibernia liés aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation.

	Reste de	De 2021	Par	Total
	2020	à 2024	la suite	
Transport du pétrole brut et services de transbordement	1 139 \$	17 266 \$	24 355 \$	42 760 \$
Contrats liés au projet Hibernia	477	4 919	3 363	8 759
Immobilisations corporelles liées aux pipelines	133 212	-	-	133 212
Autres engagements au titre de l'exploitation	-	871	4 665	5 536
Total des engagements	134 828 \$	23 056 \$	32 383 \$	190 267 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Éventualités

Dans le cours normal de leurs activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro, dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

Le PARTM a été visé par un certain nombre d'actions en justice visant à contester l'approbation du PARTM par le gouvernement fédéral.

Le 25 avril 2018, le lieutenant-gouverneur en conseil de la Colombie-Britannique a renvoyé à la Cour d'appel de cette province une question liée à la constitutionnalité du projet de loi cherchant à exiger un permis de matière dangereuse de quiconque a la garde, la charge ou le contrôle d'un certain volume de pétrole lourd dans le cadre d'une industrie, d'un commerce ou d'une entreprise. S'il est adopté, le projet de loi s'appliquerait vraisemblablement au PARTM. Le 18 juin 2018, la Cour a accordé à 20 personnes le statut de participant à l'affaire en renvoi, dont Trans Mountain Pipeline ULC. La Cour a entendu le renvoi, entre le 18 et le 22 mars 2019. Le 24 mai 2019, la Cour a affirmé de façon unanime que l'organe législatif de la Colombie-Britannique n'a pas le pouvoir d'adopter la loi proposée. Le 14 juin 2019, la province de la Colombie-Britannique a déposé un avis d'appel devant la Cour suprême du Canada. La Cour suprême du Canada a établi la date d'audience au 16 janvier 2020. La Cour suprême du Canada a rendu sa décision à l'audience, rejetant l'appel pour les raisons énoncées par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique.

Le 30 août 2018, la Cour d'appel fédérale a rendu son jugement dans l'affaire *Tsleil-Waututh Nation et al. c. Procureur général du Canada et al.* (l'« affaire Tsleil-Waututh »). Dans sa décision, la Cour d'appel a annulé le décret approuvant le PARTM et renvoyé l'affaire au gouverneur en conseil aux fins de réparation de deux questions : la portée de l'examen de l'Office national de l'énergie (l'« ONE », désormais appelé la Régie) et la consultation de l'étape III auprès des groupes autochtones. Dans le cas de la portée de l'examen de l'ONE, la Cour d'appel a conclu que, dans son examen du PARTM, l'ONE a commis une erreur en excluant sans justification le transport maritime associé au PARTM de la définition du PARTM. La Cour d'appel a déterminé que le gouverneur en conseil doit demander à l'ONE de revoir ses recommandations et conditions.

En ce qui a trait à la consultation de l'étape III auprès des groupes autochtones, la Cour d'appel a déterminé que le gouvernement du Canada devait reprendre la consultation de l'étape III avant que le PARTM puisse être présenté de nouveau au gouverneur en conseil aux fins d'approbation. Il demeure incertain en revanche si le gouverneur en conseil accordera son autorisation et émettra un nouveau décret ou, s'il émet bel et bien un nouveau décret, si celui-ci prévoira des conditions supplémentaires distinctes de celles qu'imposait l'ONE.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Éventualités (suite)

Le 22 février 2019, l'ONE a publié son rapport de réexamen, dans lequel il conclut que le PARTM est dans l'intérêt public canadien. L'ONE recommande au gouverneur en conseil d'approuver le PARTM, sous réserve de 156 conditions, qui sont des mesures que l'ONE peut imposer au réseau TMPL et au PARTM, en sa qualité d'organisme de réglementation. Le rapport de l'ONE formule également 16 recommandations à l'intention du gouverneur en conseil, portant sur des aspects qui débordent du mandat de réglementation de l'ONE et qui échappent à la volonté du réseau TMPL et du PARTM, mais qui relèvent de la compétence du gouverneur en conseil. La direction estime que ces conditions sont raisonnables, et elle a intégré ces conditions et recommandations dans le plan de réalisation du projet du PARTM.

Le 18 juin 2019, le gouverneur en conseil a émis un nouveau décret approuvant le PARTM et demandant à l'ONE d'octroyer un certificat de commodité et de nécessité publiques (« CCNP ») pour le PARTM. Le 21 juin 2019, l'ONE a émis le CCNP modifié sous réserve de 156 conditions. En outre, le 19 juillet 2019, après avoir pris en compte les commentaires publics, l'ONE a rendu sa décision dans laquelle il s'en remettait aux décisions et aux ordonnances relatives au PARTM qui avaient été émises avant que la CAF ne statue sur l'affaire Tsleil-Waututh.

Douze parties et groupes ont déposé des requêtes en autorisation devant la CAF (les « requêtes en autorisation ») demandant un pourvoi en contrôle judiciaire du nouveau décret approuvant le PARTM. D'une manière générale, les requêtes en autorisation font valoir que l'ONE, le gouvernement du Canada ou le gouverneur en conseil ont omis de se conformer à la décision de la CAF dans l'affaire Tsleil-Waututh lors de l'audience de réexamen par l'ONE et du processus de la phase III des consultations. Le 4 septembre 2019, la CAF a rejeté six requêtes en autorisation et émis une autorisation d'appel relativement aux six autres requêtes. Deux des six parties auxquelles une autorisation d'appel a été accordée ont abandonné les poursuites devant la CAF. Un dernier plaidoyer a été entendu, du 16 au 18 décembre 2019. La CAF a rendu sa décision le 4 février 2020, rejetant les requêtes des quatre derniers demandeurs.

Le 4 novembre 2019, cinq des six demandeurs dont les requêtes en appel avaient été rejetées par la CAF ont déposé des appels auprès de la Cour suprême du Canada. Le procureur général de l'Alberta a déposé des requêtes en autorisation d'intervenir. Le 5 mars 2020, la Cour suprême du Canada a rejeté avec dépens les cinq demandes d'autorisation d'appel.

Après la décision rendue par la CAF le 4 février 2020, comme indiqué précédemment, les quatre demandeurs n'ayant pas obtenu l'approbation de la CAF ont déposé, le 6 avril 2020, des requêtes en autorisation devant la Cour suprême du Canada, et Trans Mountain a déposé une réponse s'opposant aux requêtes en autorisation. Le 2 juillet 2020, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision par laquelle elle rejette toutes les demandes d'autorisation d'appel. Cette affaire est maintenant close.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Éventualités (suite)

Outre les révisions judiciaires du rapport de recommandation de l'ONE et du décret du gouverneur en conseil par la Cour d'appel fédérale, deux révisions judiciaires ont été entreprises par la Cour suprême de la Colombie-Britannique à la demande de la nation Squamish et de la ville de Vancouver. Les pétitions allègent l'obligation et le défaut de consulter et d'accommoder les Premières nations et, en général, prétendent notamment que la province n'a pas réalisé une évaluation environnementale provinciale appropriée avant d'émettre le certificat d'évaluation environnementale provinciale. Les révisions judiciaires demandées par la nation Squamish et la Ville de Vancouver ont été entendues en octobre et en novembre 2017, respectivement, et, le 24 mai 2018, la Cour suprême a rejeté les deux causes. Des appels ont été déposés par la Ville de Vancouver et la nation Squamish devant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique (la « CACB »); ils ont été entendus ensemble du 6 au 8 mai 2019. La CACB a rendu sa décision le 17 septembre 2019. La CACB a rejeté les demandes d'annulation du CÉE, mais a autorisé les deux appels dans une certaine mesure, en permettant que les conditions soient soumises aux ministres provinciaux respectifs afin qu'ils les réexaminent, et les rajustent à la lumière des modifications que l'ONE a apportées à son rapport de réexamen initial. La CACB a déclaré que l'autorité provinciale ne s'étendait pas aux ordonnances d'évaluation que la Régie avait expressément refusé de rendre, et qu'elle doit être limitée aux conditions qui relèvent de la compétence de la province. La Cour d'appel a refusé toutes les autres requêtes, y compris celles liées à une évaluation provinciale additionnelle, à une consultation publique, et à la consultation et l'accommodement avec les peuples autochtones. En avril 2020, l'Environmental Assessment Office (l'« EAO ») de la Colombie-Britannique a annoncé un processus visant à réévaluer tout ajustement corrélatif.

16. Risques auxquels est exposée la Corporation

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2019.

La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt, ainsi que le risque de crédit, le risque lié aux contrats et le risque de liquidité.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

16. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

Le risque de crédit est le risque que la Corporation subisse une perte financière si un client ou une partie contractante à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles, et ce risque découle principalement des clients et autres débiteurs de la Corporation.

- i) Pour ses contrats de vente de pétrole brut, la Corporation a jugé que le risque de non-recouvrement des fonds était faible, puisqu'elle partage les cargaisons avec son agent de commercialisation, qu'elle ne conclut généralement des contrats qu'avec d'importants acheteurs ayant de solides antécédents en matière de crédit et qu'elle utilise, le cas échéant, des outils pour atténuer le risque de crédit. L'agent de commercialisation assure une surveillance du crédit pour tous les acheteurs approuvés au préalable.
- ii) Pour les ventes de cargaisons de pétrole, la Corporation limite son exposition au risque de crédit en exigeant des expéditeurs dont la solvabilité ou la situation financière est inadéquate qu'ils fournissent une sûreté acceptable, généralement sous forme de garanties de parties solvables ou de lettres de crédit d'institutions financières bien notées. La majorité des clients de la Corporation exercent leurs activités dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières, ainsi que de la commercialisation et du transport de l'énergie. La baisse de la demande mondiale de pétrole attribuable à la pandémie de COVID-19 et les craintes liées à l'offre excédentaire ont entraîné un repli marqué des prix du pétrole brut à l'échelle mondiale et dans le Bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. Il existe un risque d'exposition à des baisses prolongées des cours des produits énergétiques, notamment du pétrole brut, et à l'instabilité économique qui découle de ces événements, ainsi qu'aux autres risques de crédit susceptibles de toucher ces secteurs d'activité et d'affecter la capacité des clients de régler ces services.

Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, aucun débiteur important n'étant en souffrance ou déprécié.

Les clients et autres débiteurs de la Corporation comprennent les montants suivants :

	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Contrats conclus avec des expéditeurs utilisant le pipeline	13 841 \$	39 131 \$
Contrats conclus avec des clients du pétrole brut	10 961	49 805
Partenariat Hibernia	2 511	5 593
Crédits de taxe sur les intrants (TPS/TVH)	18 456	16 461
Autres	15 648	8 281
Clients et autres débiteurs	61 417 \$	119 271 \$
Montant non réglé depuis plus de 90 jours	2 135 \$	785 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

16. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

La Corporation applique l'approche simplifiée aux fins de l'établissement d'une provision pour pertes de crédit attendues, en ayant recours à une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur toutes les créances clients. Pour évaluer la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients, la Corporation utilise une matrice fondée sur le nombre de jours depuis lesquels les créances sont en souffrance. La qualité du crédit des contreparties de la Corporation étant élevée, la provision pour pertes de crédit attendues était négligeable au 30 septembre 2020.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Corporation (notamment ceux qui sont détenus en main tierce et les placements détenus au titre du fonds pour abandon futur et du fonds lié aux risques) sont exposés à des banques et institutions financières canadiennes de première qualité et au gouvernement du Canada. Tous les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont acquis auprès d'émetteurs présentant une note de crédit de R1 Élevée décernée par Dominion Bond Rating Service. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au titre de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements était négligeable au 30 septembre 2020.

La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur réelle au cours des trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019.

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Corporation ne soit pas en mesure de remplir ses engagements de service ou d'autres obligations financières à leur échéance. Pour gérer ce risque, la Corporation s'assure, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations lorsqu'elles deviendront exigibles.

La Corporation effectue des prévisions des besoins en trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose d'un financement suffisant pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de liquidités et de financement sont les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et les facilités de crédit.

La performance et la situation financières de la Corporation se ressentiront probablement du fléchissement des prix actuels et prévus du pétrole brut. Malgré tout, la Corporation continue, grâce à la trésorerie et aux placements à court terme qu'elle détient, d'avoir la souplesse financière nécessaire pour s'acquitter de ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. Pour accroître ses liquidités, la Corporation pourrait ajuster les dividendes qu'elle verse à son actionnaire, et elle a réduit certaines dépenses d'investissement devant être affectées à la SGCH pour le reste de 2020. Il existe un risque que la Corporation soit exposée à un ralentissement prolongé du secteur énergétique et à une volatilité économique à long terme, facteurs qui sont atténués par les cadres réglementaires qui régissent actuellement les activités pipelinières de la Corporation ainsi que par la position concurrentielle des actifs de la Corporation liés aux pipelines et à la production de pétrole. Les flux de trésorerie futurs attendus rattachés aux activités courantes dépassent actuellement les prévisions en matière de charges d'exploitation et de dépenses d'investissement futures, compte non tenu du PARTM. En raison des importantes dépenses qui devront être engagées dans le cadre du PARTM, la Corporation aura besoin d'un accès continu à du financement futur pour achever le projet.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

16. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des placements soumis à restrictions et des emprunts, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019.

	Classement	Hiérarchie	Valeur comptable		Juste valeur		
			2020	2019	2020	2019	
Actifs financiers							
Placements soumis à restrictions	JVRN	Niveau 2	91 042 \$	70 911 \$	91 042 \$	70 911 \$	
Passifs financiers							
Emprunts	Coût amorti	Niveau 2	8 075 000 \$	6 055 000 \$	8 590 496 \$	6 159 000 \$	

Les justes valeurs des placements soumis à restrictions sont déterminées selon des prix et des données d'entrée observables sur le marché pour des instruments similaires, en utilisant des modèles de flux de trésorerie largement répandus pour évaluer ces instruments. La juste valeur des emprunts est estimée par actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt en vigueur sur le marché qui serait offert à la Corporation pour des instruments financiers similaires.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des placements à court terme, des clients et autres débiteurs, des placements détenus au titre d'obligations futures et des fournisseurs et autres créditeurs représente une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période.

17. Transaction avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, la CDEV a versé des dividendes respectifs de néant et de 61 629 \$ (néant en 2019) au gouvernement du Canada.

Le 15 juillet 2020, la CFUEC et la CDEV ont conclu une entente de services aux termes de laquelle la CDEV fournit des services de direction, d'administration et de soutien ainsi que des services bancaires et financiers et d'autres services administratifs pour faciliter l'organisation et le fonctionnement de la CFUEC et l'administration par la CFUEC du programme de CUGE. Pour la période de mai à septembre 2020, la CDEV a perçu auprès de la CFUEC des frais de gestion de 800 \$. Au 30 septembre 2020, la CDEV avait des créances sur parties liées à recevoir de la CFUEC de 1 670 \$ (néant en 2019).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires

Le tableau qui suit présente les principales entités d'exploitation qui composent la CDEV. Les résultats du siège social de la CDEV ainsi que les résultats de CEI et de TMP Finance sont pris en compte dans la catégorie « Autres ».

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2020						
	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajuste- ments selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGCH	Autres	Élimina- tions	Chiffres consolidés
Données tirées de l'état du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	267 922 \$	16 437 \$ ¹⁾	284 359 \$				284 359 \$
Revenus locatifs	47 705		47 705				47 705
Produits nets tirés du pétrole brut				86 367 \$	- \$	4 216 \$	90 583
Autres produits/écart de conversion	1 272		1 272	5 343	3 261	(1 582)	8 294
	316 899	16 437	333 336	91 710	3 261	2 634	430 941
Charges							
Épuisement et amortissement	73 411	6 046 ²⁾	79 457	38 583	82		118 122
Exploitation et production	117 879	(440)	117 439	17 381	-		134 820
Salaires et avantages du personnel	54 673	3 194 ³⁾	57 867	1 279	1 415		60 561
Autres charges générales et administratives	6 510	(3 414)	3 096	2 861	3 576	(112)	9 421
	252 473	5 386	257 859	60 104	5 073	(112)	322 924
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	123 544	(123 544) ⁴⁾	-	-	-	-	-
Désactualisation	-	(4 770) ⁴⁾	(4 770)	(1 176)	(82)		(6 028)
(Charge) d'intérêts, montant net	(63 322)	290 ⁴⁾	(63 032)	1 920	15 551	(71 105)	(116 666)
	60 222	(128 024)	(67 802)	744	15 469	(71 105)	(122 694)
Bénéfice net avant impôt sur le résultat							
	124 648	(116 973)	7 675	32 350	13 657	(68 359)	(14 677)
Charge (produit) d'impôt	30 239	(28 824) ⁵⁾	1 415	14 303	-		15 718
Bénéfice net	94 409 \$	(88 149) \$	6 260 \$	18 047 \$	13 657 \$	(68 359) \$	(30 395) \$
Autres éléments du résultat global	8 290 \$	(6 386) \$⁶⁾	1 904 \$	- \$	- \$	\$	1 904 \$
Données tirées de l'état de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	428 585 \$	(4 613) \$ ⁷⁾	423 972 \$	145 256 \$	176 674 \$	(51 757) \$	694 145 \$
Actifs non courants	9 236 305	118 096 ⁸⁾	9 354 401	336 627	8 341 704	(8 251 439)	9 781 293
	9 664 890 \$	113 483 \$	9 778 373 \$	481 883 \$	8 518 378 \$	(8 303 196) \$	10 475 438 \$
Passifs							
Passifs courants	701 202 \$	(3 395) \$	697 807 \$	10 815 \$	93 911 \$	(52 202) \$	750 331 \$
Passifs non courants	5 190 610	323 330 ⁹⁾	5 513 940	164 442	8 082 195	(4 332 350)	9 428 227
	5 891 812 \$	319 935 \$	6 211 747 \$	175 257 \$	8 176 106 \$	(4 384 552) \$	10 178 558 \$
Capitaux propres							
	3 773 078 \$	(206 452) \$¹⁰⁾	3 566 626 \$	306 626 \$	342 272 \$	(3 918 644) \$	296 880 \$
	9 664 890 \$	113 483 \$	9 778 373 \$	481 883 \$	8 518 378 \$	(8 303 196) \$	10 475 438 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires (suite)

Période de neuf mois close le 30 septembre 2019							
	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajuste- ments selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGCH	Autres	Élimina- tions	Chiffres consolidés
Données tirées de l'état du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	261 485 \$	39 556 \$ ¹⁾	301 041 \$	- \$	- \$		301 041 \$
Revenus locatifs	45 025		45 025				45 025
Produits nets tirés du pétrole brut				117 177	-	532	117 709
Autres produits/écart de conversion	1 862		1 862	3 251	3 536	(1 969)	6 680
	308 372		347 928	120 428	3 536	(1 437)	470 455
Charges							
Épuisement et amortissement	75 270	6 728 ²⁾	81 998	36 595	81		118 674
Exploitation et production	110 464	(555)	109 909	23 017	-		132 926
Salaires et avantages du personnel	48 073	2 481 ³⁾	50 554	1 279	1 104		52 937
Autres et écart de conversion	5 503	(1 969)	3 534	2 870	7 266	(111)	13 559
	239 310 \$		245 995 \$	63 761 \$	8 451 \$	(111) \$	318 096 \$
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	62 447	(62 447) ⁴⁾	-		-		-
Désactualisation	-	(7 209) ⁴⁾	(7 209)	(1 919)	(111)		(9 239)
(Charge) d'intérêts, montant net	(64 210)	(35 542) ⁴⁾	(99 752)	3 199	(50 014)	(1 855)	(148 422)
	(1 763)		(106 961)	1 280	(50 125)	(1 855)	(157 661)
Bénéfice/perte avant impôt	67 299		(5 028)	57 947	(55 040)	(3 181)	(5 302)
Charge (produit) d'impôt	(39 975)	(12 887) ⁵⁾	(52 862)	17 493	-		(35 369)
Bénéfice net	107 274 \$		47 834 \$	40 454 \$	(55 040) \$		30 067 \$
Autres éléments du résultat global	(8 832) \$	(11 592) \$⁶⁾	(20 424) \$	- \$	- \$		(20 424) \$
Données tirées de l'état de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	211 648 \$	(5 064) \$ ⁷⁾	206 584 \$	147 878 \$	130 379 \$	(36 833) \$	448 008 \$
Actifs non courants	6 528 413	529 158 ⁸⁾	7 057 571	398 120	5 593 817	(5 565 312)	7 484 196
	6 740 061 \$	524 094 \$	7 264 155 \$	545 998 \$	5 724 196 \$	(5 602 145) \$	7 932 204 \$
Passifs							
Passifs courants	502 733 \$	(6 587) \$	496 146 \$	14 724 \$	66 958 \$	(36 833) \$	540 995 \$
Passifs non courants	3 749 611	634 319 ⁹⁾	4 383 930	189 881	5 363 204	(2 899 600)	7 037 415
	4 252 344 \$	627 732 \$	4 880 076 \$	204 605 \$	5 430 162 \$	(2 936 433) \$	7 578 410 \$
Capitaux propres							
	2 487 717 \$	(103 638) \$¹⁰⁾	2 384 079 \$	341 393 \$	294 034 \$	(2 665 712) \$	353 794 \$
	6 740 061 \$	524 094 \$	7 264 155 \$	545 998 \$	5 724 196 \$	(5 602 145) \$	7 932 204 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires (suite)

CTM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Selon les IFRS, une société mère doit préparer des états financiers consolidés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Par conséquent, CTM a ajusté ses données financières aux termes des PCGR des États-Unis aux fins de conformité avec les IFRS. Ces ajustements comptables sont présentés sous la colonne « Ajustements selon les IFRS » et sont détaillés ci-dessous :

1) Produits tirés du transport : Aux termes des PCGR des États-Unis, CTM applique les dispositions de l'ASC 980, *Regulated Operations*, aux termes de laquelle le calendrier de comptabilisation et de traitement de certains produits peut différer de celui prévu par les IFRS. Aux termes des IFRS, les produits sont comptabilisés conformément à IFRS 15. Conformément aux PCGR des États-Unis, CTM comptabilise les produits tirés du transport de façon proportionnelle, en fonction des besoins en produits annuels du réseau TMPL, après ajustement pour les dépenses au titre des éléments de transfert prévus dans la demande visant le règlement avec droits incitatifs (« RDI ») du réseau TMPL. L'écart entre les besoins en produits annuels aux termes du RDI et les droits facturés donne lieu à un ajustement qui sera comptabilisé dans les produits, soit au débit (si les droits facturés sont supérieurs aux besoins en produits aux termes du RDI), soit au crédit (si les droits facturés sont inférieurs aux besoins en produits aux termes du RDI). Selon les IFRS, les produits sont comptabilisés en fonction du volume expédié et des droits facturés, sans ajustement pour perception au-delà ou en deçà des besoins en produits.

2) L'amortissement est plus élevé aux termes des IFRS en raison d'immobilisations corporelles plus importantes découlant de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. En raison de l'incertitude considérable entourant le moment et l'étendue de l'abandon, aucune obligation de démantèlement n'est comptabilisée selon les PCGR des États-Unis, donnant lieu à une diminution des actifs et de l'amortissement aux termes des PCGR des États-Unis.

3) La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel est plus élevée aux termes des IFRS en raison de différences dans la comptabilisation de la charge de retraite entre les deux cadres comptables. Aux termes des IFRS, les réévaluations des actifs et des passifs des régimes sont comptabilisées immédiatement en résultat net, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, certains profits et pertes liés aux régimes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et amortis en résultat net sur une plus longue période.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires (suite)

4) Selon l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, une provision pour fonds utilisés pendant la construction est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles et est amortie sur les périodes futures en tant que composante du coût total de l'actif connexe. La provision pour fonds utilisés pendant la construction se compose d'une composante intérêts et, sur approbation de l'organisme de réglementation, d'une composante coût des capitaux propres, lesquelles sont toutes deux inscrites à l'actif en fonction des taux établis dans un accord avec l'organisme de réglementation. La composante intérêts de la provision pour fonds utilisés pendant la construction entraîne une baisse de la charge d'intérêts alors que sa composante coût des capitaux propres est comptabilisée dans les produits financiers. Aux termes des IFRS, aucune provision pour fonds utilisés pendant la construction n'est comptabilisée, et seuls les intérêts engagés sur la dette utilisée pour financer les dépenses d'investissement admissibles sont inscrits à l'actif, aux termes d'IAS 23 *Coûts d'emprunt*. La désactualisation de l'obligation de démantèlement aux termes des IFRS est également prise en compte dans les ajustements des charges financières selon les IFRS. Il n'y a aucune obligation de démantèlement à désactualiser aux termes des PCGR des États-Unis.

5) L'impôt calculé en vertu des IFRS est moins élevé en raison des ajustements mentionnés plus haut pour les produits, l'amortissement, la charge liée aux salaires et aux avantages du personnel et la provision pour fonds utilisés pendant la construction.

6) Les autres éléments du résultat global calculés conformément aux IFRS ne correspondent pas en raison d'un traitement différent des ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés conformément aux PCGR des États-Unis.

7) Les actifs courants sont inférieurs selon les IFRS, essentiellement en raison d'écarts temporaires entre la comptabilisation des produits aux termes des PCGR des États-Unis et des IFRS.

8) Les actifs non courants sont plus élevés selon les normes IFRS en raison des ajustements au goodwill et aux immobilisations corporelles. À l'acquisition de CTM, un goodwill a été comptabilisé à hauteur de l'écart entre la juste valeur de la contrepartie payée par rapport à la juste valeur estimative des actifs nets acquis. La juste valeur des actifs nets diffère selon qu'on applique les PCGR des États-Unis ou les IFRS, surtout en ce qui a trait à l'obligation de démantèlement, aux passifs réglementaires et à l'impôt différé lié à l'acquisition. Par suite de l'acquisition, les immobilisations corporelles sont également plus élevées en raison de la comptabilisation de l'obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. CTM comptabilise aussi le produit tiré de certains contrats (primes liées aux contrats d'achat ferme) en tant qu'aide à la construction aux termes de l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, ce qui réduit les immobilisations. Cette aide est comptabilisée en tant que produits aux termes des IFRS.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires (suite)

9) Les passifs non courants sont plus élevés selon les IFRS, essentiellement en raison de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement. CTM ne comptabilise pas d'obligation de démantèlement aux termes des PCGR des États-Unis, puisque le moment et l'étendue de l'abandon sont indéterminés. En outre, des ajustements sont apportés à l'impôt différé selon les IFRS. Les différences entre les PCGR des États-Unis et les IFRS lors de l'acquisition ont une incidence fiscale connexe qui entraîne une diminution de l'impôt différé à l'acquisition. Par ailleurs, il existe une différence permanente en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat différé du fait de différences touchant le bénéfice net et la charge d'impôt comptabilisés.

10) L'effet cumulatif des ajustements des capitaux propres selon les normes IFRS totalise 206,5 millions de dollars et l'incidence sur le résultat net et les autres éléments du résultat global depuis le début de l'exercice 2020 se chiffre à 95 millions de dollars, le solde étant attribuable aux ajustements apportés aux capitaux propres lors de périodes antérieures.